N°41 Août 2025

Trait d'Union

Bulletin d'information de la commune de Berry-Bouy III www.berry-bouy.fr







Berryboïciennes, erryboïciens,

C'est toujours avec un grand plaisir que votre équipe municipale vous retrouve dans ce nouveau numéro de votre magazine municipal, reflet fidèle de la vie de votre commune et des projets menés pour vous.

Depuis 2020 notre engagement est resté constant : construire une commune dynamique, solidaire et durable. Au fil du temps cette volonté s'est transformée en actions concrètes et visibles.

Notre action s'inscrit dans une vision d'ensemble, attentive à la qualité du cadre de vie et au respect de notre environnement. Enfin nous œuvrons pour poursuivre nos engagements en matière de développement durable, zéro phyto, économies d'énergie dans les bâtiments communaux, éclairage public et la création d'un réseau de chaleur par géothermie pour sept bâtiments communaux.

À travers ce Trait d'Union, vous trouverez plus en détail toutes ces actions et investissements.

Notre commune investi pour l'avenir, en intégrant les enjeux de transition écologique, des investissements pour maintenir et améliorer nos services tout en diminuant notre empreinte carbone.

Rien ne serait possible sans le travail engagé des élus, des agents communaux, des associations, et surtout les habitants puisque vous avez choisi de vivre à Berry-Bouy.

Berry-Bouy est une commune à taille humaine, où il fait bon vivre, avec chacune et chacun d'entre vous, au cœur de chaque décision et de nos préoccupations quotidiennes.

Votre bien être guide pleinement nos actions.

Bonne rentrée!

BUDGET

BILAN DE MANDAT

Au cœur de notre action municipale, la gestion rigoureuse et visionnaire des finances communales est un pilier essentiel pour garantir le bien-être de tous et l'avenir de Berry-Bouy. Depuis 2020, notre équipe s'est attachée à concrétiser des projets ambitieux, alliant modernisation des infrastructures, transition écologique et amélioration des services publics. Ces réalisations, rendues possibles grâce à une collaboration étroite avec nos partenaires institutionnels, reflètent notre engagement à servir l'intérêt général tout en préservant l'équilibre budgétaire de la commune.

Ce mandat a été marqué par deux grandes phases d'investissements, l'une déjà achevée (2020-2024), l'autre en cours de déploiement (2025), ainsi que par une gestion quotidienne des dépenses de fonctionnement, indispensable au bon fonctionnement de nos services. À travers ce bilan, nous souhaitons vous présenter de manière transparente l'utilisation des fonds publics, les choix stratégiques opérés et les financements mobilisés pour concrétiser ces projets structurants.

Ces investissements, qu'ils concernent l'éclairage public, les équipements municipaux, la sécurité ou encore la transition énergétique, sont le fruit d'une volonté collective : celle de faire de Berry-Bouy une commune toujours plus attractive, durable et solidaire.

Fonctionnement communal 2024 : les dépenses récurrentes

Les dépenses de fonctionnement couvrent :

- Les charges de personnel (Administration, Services à l'enfance, Services à la population),
- Les charges générales (Eau, Énergie, Chauffage, Entretien, Fournitures, Abonnements, Assurances),
- Les charges financières (remboursement d'emprunts),
- Les subventions aux associations,
- Les charges de gestion courante (indemnités des élus, contributions diverses).

Recettes : 1 445 469 €, dont 424 394 € de charges à caractère général et 841 914 € de charges liées au personnel

Dépenses : 1 373 151 €

Financement

Source	Part
Remboursement charges personnel	6 %
Report de l'année précédente	2 %
Participation des Familles et CAF	28 %
Impôts locaux	35 %
Pylônes EDF	6 %
État	12 %
Revenus divers (Gîtes, Crèche, Périscolaire)	10 %
Agglomération	1 %

Investissements 2020-2024: bilan

Montant total : 786 345 € TTC

Principales réalisations

- Passage en LED de la totalité de l'éclairage public,
- Réfection et évolution du cimetière,
- Modernisation des bâtiments des services à l'enfance.
- Amélioration des structures associatives (Tennis, Salles diverses),
- Renouvellement du matériel pour les employés municipaux.

Financement

Partenaire	Part
Commune de Berry-Bouy	48 %
Bourges PLUS	19 %
SDE 18 (Syndicat de l'énergie du Cher)	19 %
FONDS VERT (État)	5 %
Région (CRST)	0,3 %
Département	3 %
CAF (Caisse d'Allocations Familiales)	5 %

Part communale restante : 380 683 € TTC, financée à hauteur de 145 683 € sur fonds propres et 235 000 € par emprunts.

Investissements 2025 : projets en cours

Montant total : 1 083 905 € HT

Principaux projets

- Renforcement de la sécurité (pose de caméras supplémentaires),
- Remplacement des équipements de la piscine du Moulin,
- Acquisition d'un nouveau tracteur et de ses accessoires,
- Transition énergétique : remplacement du chauffage au gaz par la géothermie pour 7 locaux communaux (École, Accueil, Crèche, RAM, Bibliothèque, Cantine, Auberge).

Financement

Partenaire	Part
Commune de Berry-Bouy	22 %
Bourges PLUS	3 %
Région (via le PETR)	4 %
Département	3 %
État (DETR)	37 %
ADEME	10 %
Europe (FEDER)	21 %

Part communale restante : 238 183 € HT, financée par fonds propres et emprunts.

Les investissements sont réalisés progressivement, en fonction des projets votés par le conseil municipal. Ce bilan couvre l'ensemble du mandat (2020-2025), tandis que les dépenses de fonctionnement présentées concernent l'exercice 2024 (hors opérations comptables).

Pour découvrir le détail complet des investissements et du fonctionnement de la commune, ainsi que les graphiques associés, cliquez sur ce lien. Vous pourrez ainsi consulter l'intégralité du document budgétaire 2020-2025. Ce document est également disponible en version papier en mairie pour ceux qui souhaitent le consulter sur place.

TRAIT D'UNION 2 TRAIT D'UNION 3

TRANSITION ÉCOLOGIOUE

UN PROJET MUNICIPAL INNOVANT POUR UN AVENIR DURABLE

Depuis deux ans, la commune de Berry-Bouy s'est engagée dans un projet ambitieux et novateur : la création par géothermie. Ce projet vise à alimenter sept bâtiments communaux en énergie renouvelable, marquant ainsi une étape significative vers la transition énergétique et la durabilité environnementale.

Les bâtiments concernés

suivants : le Lieu de Rencontre Intergénérationnel, l'École, la Maison de l'enfance, la Cantine, la la Bibliothèque.

à la vie communautaire, bénéficiepropre et plus durable.

Un engagement l'environnement

La géothermie, qui utilise la chaleur naturelle du sous-sol, est une solution écologique permettant de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre.

En optant pour cette technogement en faveur de la protection 15 %. de l'environnement et de la réduction de son empreinte carbone.

d'un réseau de chaleur transition écologique), la géothermie est l'une des énergies renouve- pour les projets de transition énerlables les plus stables et les moins gétique. polluantes, ce qui en fait un choix idéal pour les projets municipaux

Les étapes du projet

Le projet a débuté il y a deux ans avec une étude de faisabilité, suivie de la demande de subventions auprès de divers organismes tels que le FEDER (Fonds européen de développement régional), la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Le projet inclut les bâtiments Ruraux), l'ADEME, et le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) du Conseil départemental. Ces subventions sont cruciales pour finan-Crèche, le Relais Petite Enfance, et cer les différentes phases du projet.

En janvier 2025, un appel d'offres Ces infrastructures, essentielles a été lancé pour sélectionner les entreprises qui participeront à la ront d'une source de chaleur plus réalisation de ce réseau de chaleur. Plusieurs entreprises ont été consultées, et les travaux ont commencé dès le mois de juin.

Les gains attendus

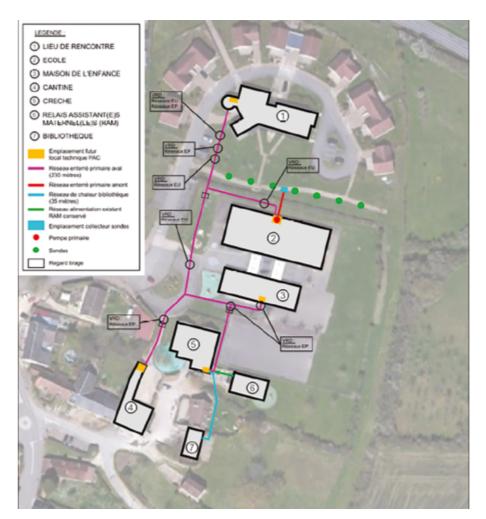
Selon les études préliminaires, le projet devrait permettre une réduction de 43 % de la consommation d'énergie.

Les coûts de fonctionnement logie, Berry-Bouy montre son enga- devraient également diminuer de

Enfin, les émissions de gaz à effet de serre devraient être réduites Selon l'ADEME (Agence de la de 39 %. Ces gains sont conformes aux objectifs fixés par le FEDER

> Le projet de réseau de chaleur par géothermie de Berry-Bouy est un exemple inspirant de la manière dont les petites communes peuvent jouer un rôle majeur dans la transition énergétique. Grâce à l'engagement de l'équipe municipale et au soutien des différents partenaires financiers, **Berry-Bouy se positionne comme** une commune pionnière en matière de durabilité et d'innovation environnementale.







LES ATOUTS DU PROJET

Durabilité environnementale

géothermie est une source d'énergie renouvelable et inépuisable à l'échelle humaine, ce qui en fait une solution idéale pour réduire l'empreinte carbone de la commune.

Économies financières

Les réductions prévues des coûts de fonctionnement et de la consommation d'énergie permettront à la commune de réaliser des économies substantielles sur le long terme.

Indépendance énergétique

En produisant sa propre énergie, Berry-Bouy réduit sa dépendance aux sources d'énergie externes et volatiles, assurant ainsi une plus grande stabilité énergétique.

Création d'emplois locaux

Les travaux de mise en place du réseau de chaleur créeront des emplois locaux, stimulant ainsi l'économie de la commune.

Amélioration de la qualité de

Les bâtiments communaux bénéficieront d'un système de chauffage plus efficace et plus propre, améliorant ainsi le confort et la qualité de vie des habitants.

Planning prévisionnel du chantier



Les actions concrètes



Changement des volets
Lieux : École et Accueil de Loisirs, Crèche,
Relais Petite Enfance



Draps des gîtes: Opter pour le nettoyage du linge des gîtes en interne présente plusieurs avantages significatifs. Réduction des coûts, impact environnemental réduit, contrôle des produits lessiviels plus écologiques, efficacité et rapidité, création d'emplois locaux. **Lieux**: Gîtes du Moulin et L'Auberge



Dématérialisation: Depuis juin 2025, la mairie a mis en place, en collaboration avec Bourges Plus, une plateforme extranet pour dématérialiser et optimiser la gestion des documents internace.



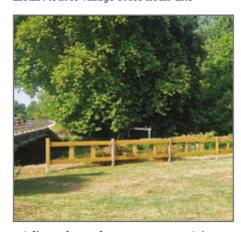


Film anti-chaleur et brise-vue : Les services techniques ont posé des film adhésifs sur les vitrages pour améliorer confort et intimité. Lieux : salle des fêtes et de la cantine



LED: Vous avez pu le constater, tous les éclairages publics sont désormais équipés d'ampoules LED.





Travaux en régie: Un grand merci à nos équipes techniques pour leur travail assidu et polyvalent, réalisant de nombreux travaux en régie. Leur efficacité et dévouement permettent de réaliser des économies substancielles. Lieux: toute la commune et les bâtiments municipaux



Cimetière: 10 cavurnes ont été installées. L'achat d'un emplacement se fait directement en mairie



Changement du liner AVANT/APRÈS: Pour mieux accueillir les hôtes, la piscine du Gîte du Moulin a été entièrement restaurée. Le liner a été changé et les abords et installations de sécurisation révisés. Lieu: Gîte du Moulin

STOP aux incivilités

Notre belle commune de Berry-Bouy, connue pour son cadre de vie agréable et son esprit communautaire, fait face à une recrudescence d'actes de vandalisme et d'incivilités. Ces comportements inadmissibles nuisent non seulement à notre patrimoine collectif, mais aussi à la tranquillité et à la sécurité de tous.

Récemment, plusieurs incidents ont été signalés : la cour de la mairie vandalisée à plusieurs reprises, des coups frappés aux portes des habitants en pleine nuit, un barbecue allumé à même le sol du stade causant des brûlures au revêtement et présentant un risque d'incendie, un coffret de gaz détérioré nécessitant son remplacement, enfin le vol du panneau du plan du village. Ces actes ne sont pas seulement irrespectueux, ils engendrent également des coûts importants pour la commune et mobilisent inutilement le temps de notre maire, des adjoints et des employés municipaux.

Chaque acte de vandalisme ou d'incivilité représente une perte de temps et d'argent pour

Notre belle commune de Berryouy, connue pour son cadre de vie
gréable et son esprit communautaire,
ait face à une recrudescence d'actes

notre commune. Les ressources humaines et
financières qui pourraient être consacrées à
des projets d'amélioration et de développement
sont ainsi détournées pour réparer des dégâts
évitables

Nous faisons appel à la responsabilité et au civisme de chacun pour mettre fin à ces comportements. La commune appartient à tous, c'est donc ensemble que nous devons la préserver et la respecter. Les actes de vandalisme ne seront pas tolérés et feront l'objet de poursuites.

Ensemble, agissons pour que Berry-Bouy reste un lieu où il fait bon vivre, dans le respect et la considération de tous.

Si vous êtes témoin d'actes de vandalisme ou d'incivilités, n'hésitez pas à les signaler à la mairie. Merci de votre collaboration.

TRAIT D'UNION 6 TRAIT D'UNION 7

2000-2025

25 ans de passion & de tradition

Depuis un quart de siècle, Berry-Bouy célèbre la passion du jardinage à travers sa manifestation emblématique, Jardins Passion.

Initiée par Monsieur Bernard Gaucher, cette fête des plantes a su, au fil des années, s'imposer comme un rendez-vous incontournable pour les amateurs et les passionnés de jardinage

En 2021, Jardins Passion fêtait déjà ses 20 ans (après une année blanche dûe au COVID), marquant deux décennies de partage, de découverte et d'émerveillement autour des plantes et des fleurs. Cet événement, qui attire des producteurs spécialisés de toute la France et même des Pays-Bas, est une véritable vitrine de la diversité horticole, offrant aux visiteurs l'opportunité de découvrir des espèces rares et variées.

Madame Géraudel, alors maire de Berry-Bouy, a joué un rôle clé dans la création et le développement de cette manifestation. Son engagement, ainsi que celui des équipes municipales successives, a permis de pérenniser cet événement, faisant de Berry-Bouy un lieu de rencontre et d'échange pour tous les amoureux de la nature.

Chaque édition de Jardins Passion est une célébration de la biodiversité et du savoir-faire horticole. Les visiteurs peuvent y trouver des arbres et arbustes d'ornement, des fruitiers, des rosiers, des bulbes, des plantes aromatiques et médicinales, et bien plus encore. C'est aussi l'occasion de participer à des ateliers, des expositions et des

démonstrations, enrichissant ainsi l'expérience de chacun.

Alors que nous célébrons les 25 ans de Jardins Passion, rendons hommage à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un succès : les initiateurs, les élus, les bénévoles et les visiteurs. Merci à eux, Berry-Bouy continue de fleurir et de s'épanouir, année après année.

Rendez-vous les 27 & 28 septembre prochains avec de belles surprises...







OUTODIEN Les temps forts



Crèche : verre de l'amitié organisé pour le départ de Céline Holner, et l'arrivée de Claire Mazeaud, au poste de directrice Multi-accueil



Arrivée: Arrivée d'Anaïs Rousseau dans l'équipe Lieu: Accueil périscolaire



du RPE, prend le relai pour maintenir les horaires d'ouverture et créer des animations



Colis/Repas des anciens : Un déjeuner a rassemblé nos ainés pour un moment convivial. Des bouquets ont été remis par Mme le Maire pour remercier certains de leur investissement. Les convives ont pu profiter d'un spectacle de chanson et animations.



Ateliers culinaires: Nos aînés se retrouvent et cuisinent ensemble... Manon Desbrosses, diététicienne-nutritionniste de l'association Pôle nutrition anime ces ateliers



Nouveau: le Portail des familles, un nouvel outil mis en place pour faciliter le quotidien des parents.



Kermesse: Nouveauté à la crèche: parents, enfants et personnel se retrouvent pour un moment festif avant les grandes vacances! Lieu: Jardin de Pomme d'Api



Pique-nique: Les plus petits, acompagnés des assistantes maternelles, célèbrent aussi les grandes vacances!

Lieux: Crèche et Relais Petite Enfance

CARNET 2025

Naissances • 2 Décès • 4 Mariages • 7

TRAIT D'UNION

JARDINS PASSION

FÊTE DES PLANTES - Berry-Bouy (CHER)



PROGRAMME SPÉCIAL

Dimanche de 10 h à 18 h

DÉAMBULEZ EN MUSIQUE

avec les Jazz'diniers, orchestre accoustique

Samedi et Dimanche

NOUVEAUTÉS:

- · Nouveaux producteurs et pépiniéristes,
- Exposition photos dans la Chapelle,
- · Tombola.
- · Troc de plantes.
- · Jus de pomme pressé sur place,
- et toujours Buvette et Salon de thé

samedi dimanche

27 et 28

SEPTEMBRE 2025

10 h > 18 h 30 | 10 h > 18 h 30

Entrée 3 € • Gratuit - 16 ans

www.berry-bouy.fr • 02 48 26 82 23